

Vesoul, le 30 août 2017

L'inspectrice d'académie,
directrice académique des services
de l'éducation nationale de la Haute-Saône

à

Mesdames et messieurs les directeurs des
écoles publiques

s/c mesdames et messieurs les IEN

Division des moyens
Affaire suivie par

T. Jacquot

Téléphone
03 84 78 63 18

Fax
03 84 78 63 63

Mél.
ce.prev.dsden.70
@ac-besancon.fr

5, place Beauchamp
BP 419
70013 Vesoul cedex

Objet : constat de rentrée 2017 des effectifs d'élèves des écoles publiques

Conformément à la circulaire ministérielle DGESCO-DEPP du 4 juillet 2017, le constat des effectifs des élèves du 1^{er} degré se fera via l'application Outil Numérique pour la Direction d'Ecoles (ONDE).

La base élèves de votre école devra impérativement être à jour à la date d'observation du jeudi 21 septembre 2017.

Seuls seront comptabilisés les élèves réunissant les 3 conditions suivantes :

- être admis définitivement
- être répartis dans une classe ordinaire ou une ULIS
- posséder un INE attribué ou vérifié suite à l'admission définitive.

Calendrier des opérations :

- dès la rentrée, mes services vous adresseront une demande de calcul et validation des effectifs constatés
- jeudi 21 septembre 2017 : date d'observation du constat d'effectifs
- lundi 25 septembre 2017 : date limite du calcul et de validation des effectifs par vos soins

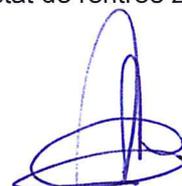
Pour mémoire, la période du jeudi 21 au lundi 25 septembre est consacrée uniquement aux calculs et validations de vos effectifs. Cette période permet seulement de prendre en compte les élèves admis définitivement et répartis dans une classe avant le 21 septembre 2017. Aucune modification ne doit être effectuée dans votre base élèves durant ce laps de temps.

Dans le cas d'un RPI dispersé, chaque école doit renseigner sa base élèves.

En cas de difficultés, vous voudrez bien contacter l'Enseignant Référent pour les Usages du Numérique (ERUN) de votre circonscription.

Je vous invite à vous référer aux consignes figurant dans le document joint relatif à ONDE.

Je vous remercie de votre implication pour le constat de rentrée 2017.



Liliahe Ménissier